



ARLPHCQ

ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

44^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

16 juin 2022



Table des matières

Mot du président	4
Mot de la direction.....	5
Mission de l'organisme	6
L'équipe de ARLPHCQ	7
Conseil administration 2021-2022	7
Gestion administrative.....	8
Le MÉES, partenaire principal	9
L'AQLPH, un partenaire indispensable	10
Représentation régionale	11
Représentation locale.....	11
Nos membres	13
SERVICES AUX MEMBRES	14
Subvention Volet 1	14
Subvention volet 2	16
Subvention volet 3	17
La formation	18
Le support aux activités des membres	19
La sensibilisation	21
Représentation régionale	23
Plan Action 2022-2023.....	24
Rapports financiers	25

Mot du président

Bonjour cher membre,

L'année 2021 a été encore un gros défi pour l'ARL surtout sur le point des ressources humaines. Le départ inattendu de notre agente de développement, Mme Marianne Dansereau-Redhead, disons que ça été une surprise, ensuite fut annoncé quelques semaines plus tard le départ de notre coordonnateur, M. Jérémie Tremblay, il a préféré s'orienter dans un autre domaine que le communautaire, et finalement notre troisième employé Pierre-Alexandre nous a quitté pour rejoindre sa copine à Shawinigan. Le conseil d'administration devant ses départs en a profité pour restructurer son personnel en engageant un directeur général du nom de M. Louis Gagné, il aura à déterminer les besoins en ressource humaine à l'ARL dans la prochaine année.

Du côté des activités de l'ARLPH, vu les restrictions de la Santé publique en janvier et février, l'activité du tournoi de quilles régionale a été reportée à l'année prochaine. Par contre, il y a eu en novembre dernier à Drummondville, une rencontre régionale avec les groupes et les partenaires, le thème de cette rencontre, portait sur le loisir inclusif. Lors de cette journée, L'ARL a profité de ce moment pour présenter son plan d'action triennal 2021-2024. Cette activité a été très appréciée des participants.

Du côté des volets financiers, le volet-1 est à retravailler autant la manière de redistribuer le financement que la présentation du formulaire de demande et du rapport. Pour le volet-2 (accompagnement), aucun changement n'est prévu, car nous ne pouvons pas changer le formulaire du Ministère, cependant, le comité de distribution peut établir certains critères d'attribution. Cette année, le Ministère a été lent à confirmer les sommes d'argent, les camps de jour étaient commencés que l'argent n'était pas au rendez-vous, nous espérons que cette année les choses s'améliorent de ce côté. Pour le volet-3 du MEES, (Aide financière aux initiatives locales et régionales en loisir des personnes handicapées) plusieurs organismes ont profité de cette subvention pour un projet ponctuel.

L'ARLPH a offert une subvention par son programme « Population active » cette initiative à pour but d'acquérir un équipement sportif c'est de plus en plus populaire, il y a des demandes par les groupes dans ce volet, c'est pour ça que les subventions accordées par ce programme vont couvrir 85% de l'achat de l'équipement.

Pour terminer, je tiens à remercier le dévouement de tous les membres du conseil d'administration au cours de l'année, cela a été agréable de partager nos divers points vus pour le bon fonctionnement de l'ARLPHCQ.



Votre président
Daniel Mailhot

Mot de la direction

Bonjour à tous,

Plusieurs personnages dans l'histoire ont apporté de nouvelles façons de voir le monde; apporter de nouvelle théorie. Pour ce faire, il faut l'observer, l'analyser sous toutes ses coutures, en discuter. Les nouvelles théories sont parfois difficiles à comprendre, mais d'autres sont fort réalistes. Darwin a su nous laisser la théorie de l'évolution. Apprendre à composer avec les éléments nous change et permet de nous adapter. Tous, autant que nous sommes, nous avons dû prendre le temps de voir comment nos organisations pouvaient s'adapter à la réalité du moment. Je suis fort heureux de lire que tous ont pu s'adapter et entreprendre une prochaine ligne droite selon vos nouveaux standards. Je tiens à vous féliciter pour le travail que vous avez fait. Toute cette énergie transcende et vous porte plus loin.

En ce qui me concerne, vous le savez tous, j'arrive en poste avec un défi particulier; l'équipe terrain de l'an dernier n'est plus en poste. Cependant, le conseil d'administration a su rester alerte et à composer avec cette situation. J'arrive en poste avec le désir d'aller au-devant des membres et de vous connaître. Savoir en quoi l'ARLPHCQ répond à vos besoins, vos attentes envers elle.

L'année à venir est en est assurément une de transition. Tous ensemble, nous pouvons faire une différence en matière de loisir pour les personnes que nous représentons. L'offre de loisir, par vos actions, prend de l'ampleur, et ce, au bénéfice de vos membres. Vous connaissez mieux que quiconque leurs besoins. À vous de me le transmettre...

Au plaisir de se rencontrer et discuter avec vous.

Louis Gagné

Mission de l'organisme

L'Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec travaille à offrir, à tous groupes œuvrant de près ou de loin avec les personnes handicapées, des services permettant la réalisation d'activités de loisir inclusives de qualité.

Le loisir étant un vecteur important d'inclusion et d'intégration dans notre société, l'ARLPHCQ contribue à la promotion, au soutien et à la formation, au développement, à la réalisation et au financement d'activités concertées favorisant la pratique adaptée du loisir pour les personnes handicapées. Elle constitue, aussi, un réseau d'échange entre ses membres et les différentes instances gouvernementales.

Valeurs

Nos actions sont basées dans le respect de nos principales valeurs :

- **Équité** : Toute personne a le droit au loisir afin de s'accomplir et de s'épanouir pleinement.
- **Leadership** : En maintenant une expertise en loisir inclusif, nous sommes la ressource pour toute personne désirant en savoir davantage dans ce champ d'intervention. De plus, nous constituons la voix du Centre-du-Québec et de nos membres pour la promotion des droits d'accès au loisir.
- **Concertation** : La consultation de nos membres et partenaires est un élément essentiel dans l'accomplissement de notre mission.

Vision

Avec la force de notre réseau et sa transparence, l'ARLPHCQ vise à ce que le Centre-du-Québec soit à l'avant-garde de l'intégration des personnes handicapées dans les loisirs.

Nos membres sont des partenaires essentiels, il est donc de notre devoir de les écouter et de les supporter. Cependant, il est important d'accroître notre influence dans les secteurs municipaux, privés et institutionnels afin de promouvoir et soutenir le loisir inclusif.

C'est ensemble que nous réussirons à offrir une expérience de loisir optimale aux personnes vivant avec un handicap.

L'équipe de ARLPHCQ

Conseil administration 2021-2022

- M. Daniel Mailhot, président *
- M. Yanick Lapierre, vice-président
- Mme Marie-Claude Breault, secrétaire
- Mme Émilie Godin, trésorière
- M. Réal Lacasse, administrateur *
- Mme Marie-Soleil Latour, administratrice *
- Poste vacant actuellement

Louis Gagné est le nouveau directeur général. Il est en poste depuis la mi-février 2021.

*En élection cette année

Comité gouvernance

M. Yannick Lapierre
Mme Marie-Soleil Latour
M. Daniel Mailhot
M. Louis Gagné

Comité Ressources humaines

M. Yannick Lapierre
Mme Marie-Soleil Latour

Comité Destination loisir 2022

M. Daniel Mailhot
Mme Marie-Claude Breault
M. Louis Gagné

Gestion administrative

En plus des rencontres régulières du conseil d'administration, plusieurs rencontres de comités ont été nécessaires notamment compte tenu des départs successifs du personnel en poste et suivi de l'embauche d'une personne à la direction

Listes rencontres du conseil d'administration

- 14 avril 2021
- 18 mai 2021
- 22 juin 2021
- 18 août 2021
- 15 septembre 2021
- 27 octobre 2021
- 1^{er} décembre 2021
- 9 décembre 2021
- 18 décembre 2021
- 18 janvier 2022
- 7 février 2022
- 29 mars 2022

Condition de travail :

Durant l'année, le document sur les Conditions de travail, ouvrage de référence pour les ressources humaines de l'organisme, a été revu et corrigé. Cette mise à jour a été entérinée lors de la rencontre du conseil d'administration du mois d'août 2021.

Plan de communication :

Un plan de communication a été produit par ARCom. Ce document met en lumière les points forts et les points à travailler à l'ARLPHCQ. Plusieurs recommandations en émanent et sont prises en compte dans le plan stratégique de l'organisation.

Plan d'action :

En juin dernier, un plan d'action a été présenté et adopté en conseil d'administration. Il s'agit d'un plan sur trois ans dans lequel on relève six enjeux d'importance. Ceux-ci sont accompagnés d'objectifs, des axes d'intervention et des critères pour l'évaluation. C'est un outil de gestion remarquable qui oriente les actions pour les prochaines années.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Le MÉES, partenaire principal

Québec 

Depuis quelques années, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est partenaire de premier plan pour notre organisation étant le gestionnaire du programme PALFPH. Ce programme d'assistance financière du ministère soutient le IRLPH dans leur mission. Le montant reçu annuellement est la principale source de revenu de notre organisation. Cette année marque la dernière année du contrat signé il y a trois ans. En plus de notre budget de fonctionnement, ce programme finance aussi les volets 2 et 3.

Programme de soutien à l'accompagnement (volet 2)

Ce volet du PAFLPH (volet 2) permet de financer l'accompagnement, qui est essentiel à la réalisation et à la pratique d'activités de loisir pour nos personnes handicapées. Il est divisé en portions :

- L'accompagnement pour le loisir des personnes handicapées pour nos organisations membres
- L'accompagnement pour l'intégration des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour municipaux principalement

Projet spécial (volet 3)

Cette enveloppe est destinée au soutien des projets de loisir locaux et régionaux. Ce montant est disponible autant à nos membres, aux municipalités qu'à toute organisation communautaire qui désirent promouvoir le loisir pour personnes handicapées.

Gestion administrative

L'AQLPH, un partenaire indispensable



L'Association québécoise de loisir pour personnes handicapées est un partenaire indispensable à nos opérations. Elle nous accompagne et oriente dans toutes les sphères de nos activités.

- Mandataire auprès de MÉES pour les discussions, négociations entre autres pour le financement et la reconnaissance des IRLPH
- Encadre et soutien les formations offertes à nos membres et partenaires
- Contribue à l'évaluation du programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées
- Participe à la mise en place d'événements provinciaux comme Destination Loisir
- Favorise les structures d'échange entre les partenaires régionaux par les tables des régions
- Prépare et diffuse en région du matériel et les outils développés pour la promotion de l'accessibilité du plein air aux personnes handicapées et l'accessibilité dans les camps de jour
- Diffuse l'information sur la nouvelle carte d'accompagnement loisir

Gestion administrative

Représentation régionale

Loisir et Sport Centre-du-Québec (LSCQ)

- Collaboration sur divers projets ponctuels tels l'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour municipaux.
- Possibilités de maillage de nos services dans d'autres domaines possibles et à voir dans le futur.



Représentation locale



Victoriaville

Présence sur le Comité consultatif de la politique d'accessibilité universelle (CCPAU) de la ville de Victoriaville en partenariat avec quelques-uns de nos membres.



CDC de L'Érable
Corporation de développement
communautaire

L'ARLPHCQ est membre de deux corporations de développement communautaire sur les cinq que comporte la région. L'implication actuelle et future auprès de ces organisations permettra de mettre notre expertise au bénéfice de tous et de promouvoir le loisir pour les personnes handicapées.

CDCBF
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS

Territoire



MRC	Population	Estimation personnes avec incapacités [1]	Estimation personnes avec incapacités modérées[2]	Municipalités principales	% urbain	
Nicolet-Yamaska	23381	3 690	690	Nicolet	8 472	65%
				St-Léonard	2 477	
				Pierreville	2 175	
				St-François	2 011	
Bécancour	20 700	3 330	620	Bécancour	14 179	68%
Drummond	104 200	16 780	3 130	Dr'ville	80 479	89%
				St-Cyrille	5 059	
				St-Germain	5 024	
				Wickham	2 660	
Arthabaska	72 300	11 640	2 170	Victoriaville	48 041	83%
				Warwick	4 835	
				St-Christophe	3 086	
				Daveluyville	2 390	
Érable	23 700	3 820	710	Plessisville	6 551	73%
				Princeville	6 001	
				plessisville Par.	2 625	
				St-Ferdinad	2 078	
	225 177	39 260	7 320			

[1] L'Office des personnes handicapées du Québec utilise principalement l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2017 afin d'estimer le nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité et de dresser un portrait de leur participation sociale. En 2017, 16,1 % des Québécoises et Québécois de 15 ans ou plus vivants en ménage privé ont une incapacité. Cette proportion représente environ 1 053 350 personnes.

[2] Au Québec, 6,3 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité légère (414 090), 3,3 % ont une incapacité modérée (213 070), 3,1 % ont une incapacité grave (202 840) et 3,4 % ont une incapacité très grave (223 350).

Nos membres

Acronyme

Nom complet

Membres actifs

ACQ	Autisme Centre-du-Québec
AFMCQ	Association Fibromyalgie Mauricie/Centre-du-Québec
AISBF	Association pour l'intégration sociale Bois-Francs
Ami-temps	L'Ami-Temps des Bois-Francs
APCMCQ	Association paralysie cérébrale Mauricie/Centre-du-Québec
APDI	Association des personnes déficientes intellectuelles Bécancour/Nicolet-Yamaska
APEHD	Association de parents d'enfants handicapés Drummondville
APHD	Association personnes handicapées Drummond.
APHÉ	Association de personnes handicapées de l'Érable
APHMRCB	Association personnes handicapées MRC Bécancour
APHNY	Association personnes handicapées de Nicolet-Yamaska
APMBF	Association des personnes malentendantes des Bois-Francs
ASCQ	Association de la surdité du Centre-du-Québec
ATCCMCQ	Association Traumatisés Craniocérébraux Mauricie/Centre- du-Québec
CBFRCQ	Club de basketball en fauteuil roulant Centre-du-Québec
CCA	Club canadien des Aveugles
CNL	Centre Normand Léveillé
DBF	Diabète Bois-Francs
HAABF	Handicap action autonomie Bois-Francs
L'Entrain	L'Entrain
L'Envol	Centre de stimulation l'Envol
MPDA	Mouvement des personnes d'Abord de Drummondville
SPCQ	Sclérose en plaques Centre-du-Québec
TCLDI	Table de concertation du loisir en déficience intellectuelle MRC Drummond
TDS	La Traverse du sentier
Tremplin	Réseau d'Aide le Tremplin inc.

Membres soutiens

LSCQ	Loisir Sport Centre-du-Québec
ROPHCQ	Regroupement D'Organismes de Personnes handicapées du Centre-du-Québec
municipalité	Saint-Cyrille de Wendover

SERVICES AUX MEMBRES

À l'ARLPHCQ, on distingue quatre secteurs de services aux membres.

- 1- Le financement du loisir des personnes handicapées
- 2- La formation
- 3- Le support aux activités des membres
- 4- La sensibilisation

1- Financement du loisir des personnes handicapées

L'ARLPHCQ offre trois volets de financement afin d'appuyer, de façon différente et complémentaire, les activités de loisirs pour personnes handicapées des organisations de la région.

Subvention Volet 1

Programme d'assistance financière municipale de soutien aux activités de loisir des personnes handicapées

Ce volet vient des contributions que certaines municipalités versent afin de soutenir les activités de loisir et les programmations annuelles offertes par les membres actifs de l'ARLPHCQ. Ces sommes sont séparées par MRC afin d'assurer qu'une municipalité participante finance directement les organismes pour personnes **handicapées couvrant son territoire**.



Victoriaville	25 500 \$
Kingsey Falls	250 \$
Saint-Albert	250 \$
Ste-Élisabeth-de-Warwick	100 \$
Ste-Séraphine	100 \$
St-Norbert d'Arthabaska	100 \$
Ste-Clothilde-de-Horton	100 \$
TOTAL	26 400 \$

Au total, dix organismes ont bénéficié de cette somme dans la MRC d'Arthabaska.



Bécancour	350 \$
Deschailons-sur-St-Laurent	100 \$
Fortierville	100 \$
Ste-Marie-de-Blandford	100 \$
TOTAL	650 \$

un organisme a bénéficié de cette somme dans la MRC de Bécancour.



Drummondville	25 321 \$
Saint-Cyrille-de-Wendover	500 \$
Wickham	250 \$
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	250 \$
Saint-Bonaventure	100 \$
Lefebvre	100 \$
St-Pie -de-Guire	100 \$
L'Avenir	100 \$
Durham Sud	100 \$
TOTAL	26 821 \$

Au total, neuf organismes ont bénéficié de cette somme dans la MRC de Drummond.



Princeville	250 \$
Inverness	100 \$
TOTAL	350 \$

Un organisme a bénéficié de cette somme dans la MRC de L'Érable.



Saint-Célestin	630 \$
Odanak	600 \$
La Visitation-de-Yamaska	100 \$
St-Zéphirin-de-Courval	100 \$
Saint-Elphege	100 \$
TOTAL	1 550 \$

Au total, deux organismes ont bénéficié de cette somme dans la MRC de Nicolet/Yamaska

Au total, c'est 55 771 \$ qui ont été remis à 23 organisations pour promouvoir le loisir des personnes handicapées dans notre région via ce programme.

Subvention volet 2

Soutien à l'accompagnement en loisir

Éducation
et Enseignement
supérieur

Québec 

Les sommes investies dans ce volet visent à favoriser la participation des personnes handicapées à des activités de loisir en contribuant financièrement à l'offre d'un service d'accompagnement.

Encore cette année, les consignes sanitaires sont intervenues directement dans la tenue des activités. Plusieurs organismes membres ont connu certaines difficultés de participation, mais dans l'ensemble, nous retenons que chacun s'est bien adapté à la situation.

La somme reçue a été partagée en 14 groupes membres de l'ARLPHCQ afin que ceux-ci puissent offrir un accompagnement en loisir lors d'activités planifiées. De plus, 11 municipalités ont également bénéficié d'un montant proportionnel pour offrir le support en accompagnement en camp

de jour. Le montant global ainsi distribué a été similaire à celui de l’an dernier.

Tableau de répartition des sommes reçues et distribuées **au volet 2**

	2021-22	2020-21
Montant versé aux membres	69 593 \$	101 257 \$ ¹
Montant versé en accompagnement camp de jour	140 034 \$	135 740 \$
Montant total remis en volet 2	209 627 \$	236 997 \$

Subvention volet 3

Aide financière aux initiatives locales et régionales en loisir des personnes handicapées

Éducation
et Enseignement
supérieur

Québec 

Les sommes relatives à ce volet proviennent entièrement du ministère de l'Éducation et servent à soutenir des activités de loisir d'ampleur locale et régionale.

Le montant global du volet 3 est inférieur à celui de l’an dernier, mais la somme reçue respecte le contrat nous liant au ministère. Le montant global du PAFLPH - volet 3 a été distribué parmi des membres de l'ARLPHCQ, deux municipalités ainsi qu'un club sportif.

¹ L'ARLPHCQ a reçu un don de 20 000 \$ venant bonifier la somme à distribuer aux membres en 2020-2021

Tableau de répartition des sommes reçues et distribuées **au volet 3**

	2021-22	2020-21
Montant versé volet 3	29 353 \$	38 096 \$

La formation

L'ARLPHCQ a fait un grand pas cette année en ce qui concerne la formation. Mme Marianne Dansereau-Redhead avait la responsabilité de donner les diverses formations. Les statistiques démontrent que la formation est et restera une priorité en matière d'inclusion des personnes handicapées. Bien sûr que la formation en mode vidéoconférence n'est pas optimale, mais en fonction de la réalité du moment, elle a été la meilleure avenue à utiliser pour les camps de jour.

2.1 CACDJ

Le programme « Vers une intégration réussie en camp de jour » est très important. La formation reçue par le programme de certification en accompagnement en camp de jour est un minimum afin de permettre à tous, autant les participants que les accompagnateurs, à vivre un succès durant la saison. Il est de ce fait une obligation afin de pouvoir profiter de la subvention en accompagnement du volet 2.

2.2 FACC

Cette formation spécifique sur l'**accompagnement en loisir** a comme objectif de permettre aux participants et participantes de favoriser l'acquisition et le développement d'aptitudes et les compétences appropriées pour le bon accomplissement des tâches d'accompagnateur. Elle permet d'assurer la participation pleine et entière des personnes handicapées de tous âges aux activités de loisir et de présenter des pistes d'actions concrètes.

2.3 Sensibilisation

Cette formation spécifique sur la **sensibilisation à la différence en contexte de loisir** a comme objectif de permettre aux participants et participantes d'être sensibilisés afin de privilégier une approche inclusive en contexte de loisir. Elle permet de développer ses connaissances sur les personnes handicapées et de dissiper certains mythes et préjugés et également de prendre conscience de ses forces et de ses limites dans l'interaction avec des personnes handicapées. Elle est principalement offerte dans les municipalités.

Tableau des formations 2021-2022

	2021-2022		2020-2021	
	Milieu	Participants	Milieu	Participants
CACDJ	15	57	9	35
FACC	4	14	?	?
SENSIBILISATION	10	37	?	?

Le support aux activités des membres

Tournois de quilles



Au moment d'amorcer la préparation du tournoi, nous étions en pleine crise sanitaire. Étant donné cette situation particulière, nous n'avons malheureusement pas eu la chance de tenir le traditionnel tournoi de quilles régional de l'ARLPHCQ. À l'année prochaine...

Tournoi provincial de hockey-balle



Toujours dans la conjoncture COVID-19, la Table de Concertation en Déficience intellectuelle de la MRC Drummond, n'a pas pu tenir l'annuel de hockey-balle en mars 2021. Avec les assouplissements attendus, plusieurs rencontres se sont tenues de novembre 2021 à mars 2022. L'édition prochaine se tiendra donc en avril 2022.

Adap'ta GYM



Par suite du travail amorcé l'an dernier avec deux partenaires, DRUMMOND GYM et APEHD, une nouvelle réalisation est disponible pour les personnes handicapées avec l'arrivée de l'automne. Il est désormais possible de faire de la gymnastique artistique dans un contexte adapté et sécuritaire. Merci à APEHD pour le coup de main et bravo à DRUMMOND GYM pour l'ouverture et l'implication actuelle et future.

Mission accomplie...

Journée du loisir inclusif

Le 23 novembre dernier, se tenait au centre communautaire St-Pierre à Drummondville, la première édition de la journée du loisir inclusif. Lors de cette occasion, 34 organisations, dont 14 de nos membres, et 13 municipalités de notre région étaient présentes. Ce fut un moment fort de l'année où un échange sur le thème du loisir inclusif fut au centre de l'action.

Journée carrière - Loisir, Culture, Tourisme 2021



En novembre 2021, l'ARLPHCQ participait à une journée de recrutement à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Lors de cet événement, en plus de chercher à pourvoir un poste, nous représentons également un membre, le Centre de stimulation L'Envol, dans sa recherche de candidature.

La sensibilisation

Les municipalités étant des fournisseurs importants de loisir, il est essentiel de les sensibiliser à l'importance du loisir inclusif et de l'intégration. Il est crucial qu'ils ne mettent pas de côté leurs citoyens vivant avec des handicaps de tout genre dans leur offre.

Dans cette optique, quelques démarches ont été entreprises afin de faire de l'accessibilité universelle, un objectif à atteindre. Nous savons que c'est un travail à long terme et chaque rencontre peut marquer un avancement. Les municipalités de Lyster, St-Ferdinand, Daveluyville et Saint-Albert ont été visitées à ce sujet.

Représentation provinciale



L'AQLPH est un partenaire indissociable de notre organisation. Cette entité nationale permet notamment les échanges sur les enjeux provinciaux et encadre les différentes formations. Nous sommes présents aux rencontres mensuelles d'échange avec les autres directions d'associations régionales et nous participons aux tables des régions. L'AQLPH joue un rôle très important de relation avec le MÉES. Il est le principal interlocuteur.

AQLPH - Comité formation

Jérémie Tremblay agissait en tant que leader de ce comité. L'objectif de ce groupe est principalement de travailler sur la Certification d'accompagnateur en camps de jours. Ce comité passe également en revue toute l'offre de formation offerte par l'AQLPH ainsi que les formations offertes dans certaines régions pour des besoins particuliers.

AQLPH - Comité accompagnement

En 2021-22, M. Tremblay a été un membre actif de ce comité provincial qui a pour mandat de mieux comprendre les enjeux de recrutement et de maintien en emploi des accompagnateurs. Le comité vise également à assurer la mise en relation entre les accompagnateurs et les bénéficiaires de services (individus ou organisations), en plus de veiller à ce qu'ils soient disponibles en quantité suffisante, formés et compétents pour assumer leur rôle. Finalement, toutes les démarches du comité s'inscrivent dans un important souci de répondre spécifiquement aux besoins des régions en ce qui a trait à l'accompagnement.

AQLPH - Carte d'Accompagnement Loisir (CAL)

Les instances régionales de loisir pour personnes handicapées sont responsables de faire la promotion de la Carte Accompagnement Loisir (CAL). En cette année, nous avons reçu deux montants distincts pour en faire la promotion. Un montant de 10 000\$ (MÉES) et un autre de 9 000 \$ (AQLPH) nous ont permis d'embaucher un agent de communication. Son mandat principal a été de faire la promotion de la CAL en région et auprès de nos membres.

Représentation régionale



Dans la dernière année, nous avons eu la chance de discuter avec Loisir Sport Centre-du-Québec sur notre intérêt commun à travailler en collaboration. Nous avons déjà établi des liens par notre présence sur leur conseil d'administration, par notre travail auprès des camps de jour municipaux et par des invitations à des groupes de discussion d'intérêt commun, tel que le loisir culturel. Nous cherchons aussi à développer une présence constante sur leurs projets de loisir pour assurer l'accessibilité de ceux-ci. Nous collaborons activement avec l'unité régionale en sport et loisir afin de valoriser les loisirs inclusifs dans plusieurs domaines, tels que dans les camps de jours estivaux et les organismes de loisirs généraux.

Municipalité et MRC

Comme chaque année, L'ARLPHCQ a sollicité les municipalités afin de les sensibiliser au loisir inclusif. Notre interaction avec plusieurs municipalités lors de la mise en place des formations pour camp de jour inclusif est une opportunité de rencontre avec les gestionnaires de loisir.

Plan action 2022-2023

Le plan d'action 2021-2024 de l'ARLPHCQ est exhaustif. Cependant, il est l'outil de référence pour le développement de l'organisation. Les six enjeux de développement sont clairs :

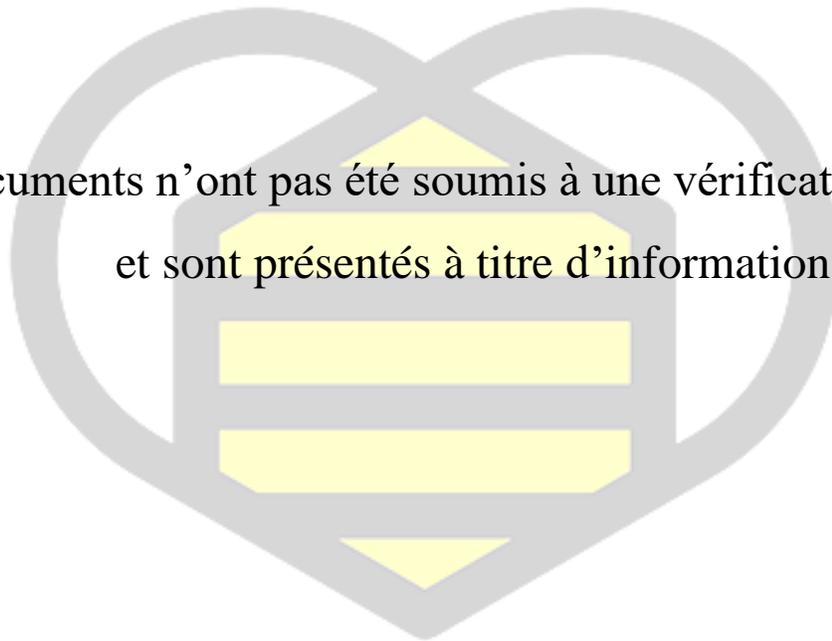
- 1- Support aux organismes : activités et formations
- 2- Promotion du loisir inclusif auprès des intervenants du milieu
- 3- Assistance à l'intégration des personnes handicapées dans le loisir
- 4- Représentation du besoin en loisir des personnes handicapées
- 5- Le Financement à la mission
- 6- La promotion de l'ARLPHCQ

2022-2023

- **Embauche d'une ressource dont le mandat est l'organisation et le support aux activités.**
 - Support aux organismes, promotion loisir inclusif, assistance à l'intégration, promotion de l'ARLPHCQ, représentation du besoin de loisir pour personnes handicapées
- **Rencontre des membres : connaître les besoins et attentes.**
 - Support aux organismes, promotion de l'ARLPHCQ
- **Participation aux événements en loisir et travailler à les rendre inclusifs**
 - Promotion du loisir inclusif, assistances à l'intégration, représentation du loisir pour personnes handicapées, promotion de l'ARLPHCQ
- **Aller à la rencontre des élus (es)**
 - Représentation du besoin des personnes handicapées, le financement de l'organisme, la promotion de l'ARLPHCQ

Rapports financiers 2021-2022

Ces documents n'ont pas été soumis à une vérification comptable
et sont présentés à titre d'information.





ARLPHCQ

ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

États des résultats
du 1 avril 2021 au 31 mars 2022

	2021-22	2020-21	%
REVENUS			
Subventions de fonctionnement			
MEES - Fonctionnement	130 892 \$	162 157 \$	-19%
AQLPH - fonctionnement	9 000 \$	500 \$	1700%
Autres - fonctionnement	10 000 \$	2 031 \$	392%
Total subvention de fonctionnement	149 892 \$	164 688 \$	-9%
Villes et MRC - PAF Volet 1	6 241 \$	4 280 \$	46%
MEES - PAF Volet 2	209 627 \$	216 997 \$	-3%
MEES - PAF Volet 3	27 350 \$	27 350 \$	0%
Total subvention à remettre	243 218 \$	248 627 \$	-2%
Revenus d'activités autonomes	- \$	1 490 \$	#DIV/0!
Revenus de formation	4 800 \$	1 000 \$	79%
Autres revenus	2 759 \$	4 539 \$	-65%
TOTAL DES REVENUS	400 669 \$	420 343 \$	-5%
DÉPENSES			
Subventions 2022-23			
Villes et MRC - PAF Volet 1	6 241 \$	7 181 \$	-13%
MEES - PAF Volet 2 général	212 290 \$	236 996 \$	-10%
MEES - PAF Volet 3	29 353 \$	29 109 \$	1%
Total subventions 2022-23	247 884 \$	273 286 \$	-10%
Dépenses de fonctionnement			
Salaires et avantages sociaux	91 502 \$	91 043 \$	1%
Frais de déplacement et représentation	4 577 \$	1 240 \$	269%
Loyer	2 920 \$	2 863 \$	2%
Fournitures et approvisionnements (entretien)	4 693 \$	3 214 \$	46%
Publicité et promotion	1 509 \$	9 119 \$	-83%
Tenue de livres	1 189 \$	1 683 \$	-29%
Adhésions	421 \$	1 040 \$	-60%
Location de salle et équipements	931 \$	- \$	#DIV/0!
Formation du personnel	1 558 \$	396 \$	294%
Télécommunications	867 \$	1 057 \$	-18%
Assurances	0 \$	0 \$	600%
Services professionnels	4 071 \$	3 629 \$	12%
Frais de banque et intérêts	216 \$	172 \$	26%
Autres	585 \$	102 \$	475%
Total - Dépenses de fonctionnement	115 039 \$	115 556 \$	0%
Dépenses - activités autonomes	1 392 \$	(1 118) \$	180%
Dépenses de formation	- \$	- \$	#DIV/0!
TOTAL DES DÉPENSES	364 315 \$	387 724 \$	-6%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION ANNUEL	36 354 \$	32 619 \$	11%



ARLPHCQ

ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Bilan Au 31 mars 2022

	au 31 mars 2022	au 31 mars 2021	%
ACTIF			
Actifs à court terme			
Encaisse	110 265 \$	157 558 \$	-30%
Épargne	6 094 \$	12 186 \$	-50%
Montant à recevoir	563 \$	490 \$	15%
Subvention à recevoir	82 961 \$	- \$	
Total actif à court terme	199 883 \$	170 234 \$	17%
TOTAL DE L'ACTIF	199 883 \$	170 234 \$	17%
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Frais courus à payer	2 800 \$	2 800 \$	0%
Subvention perçue d'avance	5 329 \$	4 580 \$	16%
comptes fournisseurs	523 \$	204 \$	156%
DAS à payer	359 \$	1 356 \$	-74%
Salaires à payer	731 \$	3 027 \$	-76%
Vacances à payer	2 940 \$	5 009 \$	-41%
Assurance Emploi à payer	141 \$	166 \$	-15%
Impôt fédéral à payer	383 \$	384 \$	0%
RRQ à payer	561 \$	646 \$	-13%
Impôt provincial à payer	501 \$	502 \$	0%
FSSQ à payer	81 \$	99 \$	-18%
RQAP à payer	58 \$	70 \$	-17%
CSST à payer	71 \$	86 \$	-18%
RFSF à payer	- \$	118 \$	-100%
TOTAL PASSIF À COURT TERME	14 477 \$	19 046 \$	-32%
AVOIR DES PROPRIÉTAIRES			
CAPITAL			
Affectation-projets spéciaux	62 000 \$	62 000 \$	0%
Bénéfices non répartis	89 187 \$	56 568 \$	58%
Bénéfice net	34 219 \$	32 619 \$	5%
TOTAL DU CAPITAL	185 406 \$	151 188 \$	18%
TOTAL AVOIR DES PROPRIÉTAIRES	185 406 \$	151 188 \$	18%
TOTAL PASSIF ET AVOIR	199 883 \$	170 234 \$	15%



ARLPHCQ

ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

BUDGET 2022-23

	Budget 2022-23	État résultats 2021 22	%
REVENUS			
Subventions de fonctionnement			
MEES - Fonctionnement	101 348 \$	130 892 \$	-23%
AQLPH - fonctionnement	4 750 \$	9 000 \$	-47%
Autres - fonctionnement	- \$	10 000 \$	-100%
Total subvention de fonctionnement	106 098 \$	149 892 \$	-29%
Villes et MRC - PAF Volet 1	5 329 \$	6 241 \$	-15%
MEES - PAF Volet 2	209 627 \$	209 627 \$	0%
MEES - PAF Volet 3	27 350 \$	27 350 \$	0%
Total subvention à remettre	242 306 \$	243 218 \$	0%
Revenus d'activités autonomes	24 250 \$	- \$	100%
Revenus de formation	3 900 \$	4 800 \$	-23%
Autres revenus	1 240 \$	2 759 \$	-123%
TOTAL DES REVENUS	377 794 \$	400 669 \$	-6%
DÉPENSES			
Subventions 2022-23			
Villes et MRC - PAF Volet 1	5 329 \$	6 241 \$	-15%
MEES - PAF Volet 2 général	209 627 \$	212 290 \$	-1%
MEES - PAF Volet 3	27 350 \$	29 353 \$	-7%
Total subventions 2022-23	242 306 \$	247 884 \$	-2%
Dépenses de fonctionnement			
Salaires et avantages sociaux	97 440 \$	91 502 \$	6%
Frais de déplacement et représentation	6 000 \$	4 577 \$	31%
Loyer	3 219 \$	2 920 \$	10%
Fournitures et approvisionnements (entretien)	3 600 \$	4 693 \$	-23%
Publicité et promotion	3 300 \$	1 509 \$	119%
Tenue de livres	1 800 \$	1 189 \$	51%
Adhésions	1 400 \$	421 \$	233%
Location de salle et équipements	800 \$	931 \$	-14%
Formation du personnel	800 \$	1 558 \$	-49%
Télécommunications	660 \$	867 \$	-24%
Assurances	600 \$	0 \$	600%
Services professionnels	5 900 \$	4 071 \$	45%
Frais de banque et intérêts	600 \$	216 \$	177%
Autres	1 200 \$	585 \$	105%
Total - Dépenses de fonctionnement	127 320 \$	115 039 \$	10%
Dépenses - activités autonomes	24 500 \$	1 392 \$	94%
Dépenses de formation	2 700 \$	- \$	100%
TOTAL DES DÉPENSES	396 826 \$	364 315 \$	8%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION ANNUEL	(19 032) \$	36 354 \$	-152%

